

ministère  
éducation  
nationale



*Collège*

---

*Consultation des enseignants*

## Projet

*- Introduction commune aux programmes  
d'enseignements artistiques -*

*Avril 2008*

---

## Introduction aux programmes d'arts plastiques et éducation musicale pour les quatre années du collège

Les arts plastiques et l'éducation musicale au collège poursuivent et approfondissent l'éducation artistique apportée par l'école primaire. De la vue à l'ouïe, ces deux enseignements obligatoires nourrissent et documentent une sensibilité aux patrimoines passés et contemporains de deux domaines complémentaires et essentiels de la création artistique. Visant à construire une culture faite de repères dans le temps et l'espace, ils apprennent parallèlement aux élèves à exprimer et communiquer par l'art. Les œuvres étudiées mettent en relief la nature spécifique des langages artistiques et permettent d'en travailler certaines techniques. Inversement, les pratiques artistiques progressivement multipliées et approfondies éclairent et enrichissent l'approche des œuvres d'hier et d'aujourd'hui. Arts plastiques et éducation musicale au collège articulent ainsi, en permanence, formation culturelle et développement de savoir-faire expressifs.

En arts plastiques, pratiques plastiques et études des œuvres s'organisent selon de grandes problématiques annuelles : l'objet, l'image, l'espace. Abordées successivement, chacune d'elle permet d'étudier une large palette d'enjeux qui fondent l'histoire et éclairent la création contemporaine. En éducation musicale, la voix développe sa technique et son exigence artistique sur des répertoires variés lorsque l'écoute permet une rencontre critique et approfondie avec la diversité des musiques. L'ensemble vise la construction progressive d'une culture musicale référencée. Au terme de sa scolarité au collège, l'élève a l'expérience de la pratique artistique et en mesure les exigences ; il connaît un ensemble d'œuvres significatives qui marquent l'histoire et la géographie des arts visuels et sonores ; ils disposent ainsi des outils critiques indispensables à des choix culturels indépendants et personnels.

En lien avec les autres disciplines des sciences humaines, les enseignements artistiques jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts. Qu'il s'agisse d'établir les rapports entre les œuvres artistiques et les langages littéraires ou de les situer dans leur contexte historique et géographique d'origine, nombre de passerelles fondent la pertinence du dialogue entre disciplines. Associés aux sciences ou à l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques permettent alors des rencontres et des éclairages inattendus. Dans tous les cas, arts plastiques et éducation musicale apportent une dimension vécue de pratique artistique à la connaissance des œuvres, des périodes historiques et des thématiques qui structurent le programme d'histoire des arts. Associant la dimension sensible de la pratique à la compréhension réfléchie des langages, ces deux enseignements contribuent à l'élaboration d'une véritable culture humaniste.